



GROUPEMENT DES HABITANTS DE VERMONT

GRAND CONSEIL

52, rue de Vermont, 1202 Genève

reçu le

22 OCT. 2002

A. M. Bernard Annen

Président du Bureau du Grand Conseil

Rue de l'Hôtel-de-Ville 2

1204 Genève

GRAND CONSEIL	
Expédié le:	Visa:
Président	Députés (100)
Commissaires	Bureau
Secrétariat	Chefs de groupe
Commission: <i>Carte de GC 24-25 oct. 02</i>	
Objet: <i>Comm. Aménagement du Canton</i>	

Genève, le 20 octobre 2002

Monsieur le Président,

Suite à la délibération du Conseil municipal de la Ville de Genève du 12 septembre, demandant de retenir au bas de la Campagne Rigot un périmètre de 3'000 m2 pour y construire un musée d'ethnographie et à la motion commune de députés démocrates-chrétiens, radicaux et de l'Alliance de gauche du Grand Conseil, demandant au Conseil d'Etat une modification de la zone de verdure de la Campagne Rigot pour en faire un terrain à bâtir, le Comité du Groupement des Habitants de Vermont tient à vous informer par la présente de la position adoptée à ce sujet à l'unanimité par les membres du Groupement lors de son Assemblée Générale de 2002 et vous demande de bien vouloir en informer le Grand Conseil lors de sa prochaine séance.

Le Groupement des Habitants de Vermont entend défendre le maintien de la Campagne Rigot en zone de verdure.

Le Groupement des Habitants de Vermont vous rapelle que, si dans le texte de l'initiative « Sauvons nos parcs » (qui visait à sauvegarder la Campagne Rigot et dont il avait été l'un des promoteurs) une réserve avait été faite concernant la parcelle actuellement occupée par les tennis le long du chemin Rigot, elle était en faveur de la construction à cet endroit du Collège Sismondi.

Le Groupement des Habitants de Vermont attire votre attention et celle des députés du Grand Conseil sur le fait que, l'avenue de France étant une route à grand trafic, il serait souhaitable que les bâtiments définitifs du Collège Sismondi soient construits le long du chemin Rigot, pour garantir aux étudiants la tranquillité nécessaire au bon déroulement de leurs études.

Le Groupement des Habitants de Vermont s'oppose par conséquent à toute modification de la zone de verdure de la Campagne Rigot en vue d'une construction autre que le Collège Sismondi et va prendre toutes les mesures à sa disposition pour le maintien du classement en zone de verdure de la Campagne Rigot.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments distingués.

Pour le Comité :

Germaine Kindler, Présidente

Fabrizio Frigerio, Secrétaire